

APBP - AG DU 9 AVRIL 2016

Remerciements au bureau et à tous ceux qui permettent à cette association d'exister.

Excusés : Le maire Ollivier Bellec ; Michel Dion ; Jean-Jacques Gouriou

Cette réunion est l'AG d'une association. Seuls sont autorisés à prendre la parole les adhérents. Michel Dion m'a indiqué la présence de Karim Yckreléf pour les questions techniques éventuelles.

L'AG abordera les bilans moral et financier 2015-16, les activités projetées, le renouvellement des membres du CA. On finira par les questions diverses.

BILAN MORAL

Il serait bon de s'assurer des adresses électroniques. Les avis dans la presse ne suffisent pas toujours pour informer. Nous sommes près de 90. Il serait bon que des plaisanciers, présents aux opérations, prennent une cotisation.

Pour ce qui est des règlements, il n'y a pas de gros changements. Dans le doute, les bureaux de la DTM et de la gendarmerie maritime donnent les informations. Méfiez-vous de ce qui figure dans les annuaires des marées.

→ J'en viens au bilan de l'année écoulée.

1) Les opérations de l'association

Notre calendrier court sur deux années civiles.

1.1. L'opération de sécurité (11 juin 2016) : Nous avons annulé l'opération que nous menions traditionnellement avec le concours de la SNSM, des pompiers et en liaison avec le CROSSA et le sémaphore de Beg Meil car l'autorisation municipale ne valait que pour une opération avec des feux en cours de validité.

1.3) La fête des plaisanciers (23 juillet 2016) : La main-d'œuvre n'a pas manqué. Merci à la mairie pour le soutien des services techniques et le matériel. Ces remerciements s'adressent en particulier à Julien, à Gilles Bourhis et à Philippe Le Gall dont les collègues sont d'une grande disponibilité. Je remercie aussi Marie-Paule Daniélou pour le terrain de stationnement des voitures. Les remerciements vont aussi à l'amicale laïque de Saint-Philibert, à l'amicale des Filets Bleus, au cercle celtique de Pont-Aven qui prêtent du matériel. Merci à ceux et celles qui ont rendu ce moment possible.

La mairie stocke une partie du matériel dans un conteneur cadénassé.

Compte tenu du nombre de bénévoles et de la configuration de l'espace, on atteint une limite qu'il est déraisonnable de dépasser. C'est intéressant pour le bilan financier. Un repas a réuni les bénévoles le lendemain sur le site, une formule plus appréciée qu'un repas décalé.

1.4.) L'opération secourisme (18 février 2017) : Frank Picaut et l'équipe de l'association Secourisme, avec le concours de la protection civile départementale, ont initié les adhérents de l'APBP au massage cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur. La rencontre s'est poursuivie par une série de réponses aux questions posées quand on veut porter secours à une personne.

C'est au cours de cette manifestation qu'est née l'idée d'un autocollant qui reprend les numéros de sécurité. Ce sont les mêmes que ceux notés sur la pochette qui vous a été remise l'an passé.

1.5.) Le salon de la pêche en mer de loisir à Nantes (4 mars 2017) : 42 participants (des adhérents parfois accompagnés de leur épouse) ont fait le déplacement pour voir ce que les fabricants imaginent en matière de matériel, de bateaux, mais aussi ce qui est proposé comme voyages de pêche pour ceux qui souhaitent pratiquer leur loisir ailleurs qu'au large de notre région.

De l'avis des participants, il aurait été possible d'ajouter une activité au cours de ce déplacement qui a été apprécié des participants.

1.6.) L'opération nettoyage des plages (25 mars 2017) a pris une forme nouvelle depuis l'an passé. L'APBP est associée aux associations hébergées à la Maison de la Mer (Club de plongée de Cornouaille, Trégunc Voiles, Trégunc Aviron Bretagne Vivante). A la différence de l'an passé, les déchets étaient moins abondants sur le secteur habituel. Une partie des volontaires a pris le parti de nettoyer les plages entre Pendruc et Penloch, des plages qui ne sont pas souvent traitées. Et là, les déchets étaient abondants. Les sacs remplis ont été déposés près des conteneurs dédiés à cet effet. Une telle formule peut être reconduite l'année prochaine mais il y aura peut-être intérêt de prévoir une carte pour répartir les équipes de ramassage sur les sites.

1.7.) Activités à venir cette année :

- ▶ Samedi 20 mai 2017 : un atelier de montage de matériel de pêche.
- ▶ Samedi 17 juin 2017 : maniement de feux à main et extincteurs (évocation des conditions).
- ▶ Samedi 22 juillet 2017 : repas des plaisanciers (grillades, moules, frites...et peut-être des crêpes) une feuille circule pour qu'on puisse avoir une idée des bénévoles. A moins d'une trentaine, cela sera problématique.
- ▶ Toutes les idées pour ces journées de formation sont les bienvenues.

1.8) Jean-Pierre Hédouin poursuit la mise à jour du site internet lorsqu'on lui en donne la matière. Je l'en remercie. Pour y accéder directement, vous tapez <http://apbpouldohan.free.fr>.

Les informations continuent sur les panneaux de l'association à Pors an Halen et Pors Breign. Les encarts dans la presse locale sont également là pour informer les adhérents.

2) les relations extérieures

2.1.) Avec le collectif de la baie : maintien de la structure décidée au cours de l'AG de janvier 2016. La dernière assemblée générale s'est tenue le 15 février. Les buts restent de maintenir des échanges entre les diverses associations de la baie, de garder un lien avec la structure Natura 2000.

2.2.) Natura 2000. Une réunion organisée le 16 janvier 2017 à Fouesnant sous la présidence du maire de Fouesnant. Le programme est ralenti par le départ des chargés de mission Natura. Affaire à suivre mais des réunions ont eu lieu sur la pêche à pied, ce qui ne nous concerne pas au premier chef compte tenu du fait que nous sommes une association de navigants.

3) les relations avec la mairie de Trégunc (sans faire un conseil portuaire).

On a redit notre attachement à un aménagement de l'anse raisonnable et en accord avec les positions prises en 2012 et conforme aux dispositions Natura 2000. Pour cela, et d'autres sujets, nous avons échangé avec Michel Dion et le maire. Avec Michel Dion, nous avons listé les points qui suscitaient des interrogations et adressé une lettre à la fin de l'été. Je suis étonné que certains se soient étonnés que je signe un courrier au nom des plaisanciers et de l'association.

Pour Pors Breign, le premier point reste la sécurisation des mouillages qui reste à poursuivre. Il convient aussi de lancer une réflexion pour la cale pour que son utilisation soit moins aléatoire. Dans l'anse, nous sommes à un stade où l'accroissement de la fréquentation du plan d'eau ne répond plus aux besoins des usagers. On espère qu'il n'y aura pas des projets farfelus dans les mois qui viennent.

De manière générale, l'écoute de l'association est plus justifiée qu'une reprise de vœux individuels ou qui ne correspondent pas aux vœux majoritaires des usagers. Au cours de l'échange que j'ai eu avec le Maire, j'ai redit que les achats des bouées tubes et d'un râtelier à prames supplémentaire ne répondaient pas à des besoins et que le coût était injustifié. Au maire et à Michel Dion (puisque j'ai eu un entretien avec lui avant l'AG), j'ai dit qu'on ne pouvait nous resservir des motifs d'une année sur l'autre qui ne tenaient pas lorsqu'on examine les ports identiques dans la même saison. Pour ce qui est de la remise en place des bouées de Pors Breign, il y a eu de la réactivité dans la réinstallation des bouées de Pors Breign au début de cette saison mais il reste des postes à mettre en place.

Avant de passer la parole à Roland Talé, notre trésorier-adjoint, je vous demande de voter sur ce bilan moral.

Ne prend pas part au vote ; Contre ; Pour

BILAN FINANCIER

Présentation des finances (Roland), puis vote sur le bilan financier

Ne prend pas part au vote ; Contre ; Pour

PROGRAMME POUR LE RESTE DE L'ANNEE 2017

- ▶ Samedi 20 mai 2017 : un atelier de montage de matériel de pêche.
- ▶ Samedi 17 juin 2017 : maniement de feux à main et extincteurs.
- ▶ Samedi 22 juillet 2017 : repas des plaisanciers (grillades, moules, frites...et peut-être des crêpes) une feuille circule pour qu'on puisse avoir une idée des bénévoles. A moins d'une trentaine, cela sera problématique.
- ▶ Toutes les idées pour ces journées de formation sont les bienvenues.

QUESTIONS DIVERSES

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA ET DU BUREAU (APPEL ET VOTE)

REMISE DU CHEQUE A LA SNSM